

Avis n° 2025/07
relatif à l'admission par l'État de
Institut Ucac-Icam (CAMEROUN)

Ecole

Nom :	Institut Ucac-Icam
Sigle :	Ucac-Icam
Type :	Privé
Sites de l'école :	Douala

Suivi des accréditations précédentes

Avis no. 2019/09-11

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie RAD (Renouvellement de l'admission par l'État de diplômés d'établissements étrangers) Ingénieur généraliste, en formation initiale sous statut d'étudiant la première année puis sous statut d'apprenti les 2ème et 3ème années (FISEA), sur le site de Douala Catégorie NAD (Première admission par l'État de diplômés d'établissements étrangers) Ingénieur généraliste, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Douala Ingénieur des procédés, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Douala Ingénieur en informatique, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Douala
--

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1, L642-7 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Institut Ucac-Icam ;
- Vu le rapport établi par Rémy ROGACKI (membre de la CTI, rapporteur principal), Francis JOUANJEAN (corapporteur), Bruno LADEVIE (expert), Abdelali KAAOUACHI (expert international), Mathis MOIZANT (expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 8-9 juillet 2025 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'admission par l'Etat	Voie de formation	A compter de l'année civile	Jusqu'à la fin de l'année civile	Durée d'accréditation
Ingénieur généraliste, sur le site de Douala	FISEA	2026	2031	maximale
Première demande d'admission par l'Etat	Voie de formation	A compter de l'année civile	Jusqu'à la fin de l'année civile	Durée d'accréditation
Ingénieur généraliste, sur le site de Douala	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2031	maximale
Ingénieur généraliste, sur le site de Douala	Formation continue	2026	2031	maximale
Ingénieur des procédés, sur le site de Douala	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2031	maximale
Ingénieur en informatique, sur le site de Douala	Formation initiale sous statut d'étudiant	2026	2031	maximale

L'école propose un cycle préparatoire.

L'école établira **un tableau de suivi des recommandations**. Ce document est à transmettre au plus tard **le 15 décembre 2027**, exclusivement sous format de fichier numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'école

- Définir plus formellement la politique de recherche de l'institut de manière pluriannuelle (feuille de route, note stratégique) afin de consolider l'intégration de la recherche dans les parcours de formation ;
- Consolider la démarche qualité déjà mise en place par une formalisation des processus propres à l'institut (fiches processus, diagrammes, indicateurs d'activité et/ou de performance suivis de façon pluri annuelle) ;
- Conforter les partenariats établis et se doter d'un suivi de leur activité au sein de la démarche qualité afin d'en évaluer les retombées pour la stratégie de l'institut ;
- Poursuivre, en lien avec les autorités locales et nationales, les démarches et améliorations de la sécurité autour du site de l'institut ;
- Clarifier la désignation et présentation du parcours international et innovation qui ne conduit pas automatiquement à un diplôme délivré par l'institut ;
- Poursuivre le rayonnement de l'institut et de ses formations en Afrique centrale.

Pour le diplôme Généraliste et Génie des Procédés

- Clarifier et simplifier le règlement de scolarité, en particulier sur les crédits attribués et les règles de validation des semestres et d'attribution des diplômes ;
- Pour la voie FC Généraliste : Étudier les aménagements de parcours qui seraient souhaitables pour accompagner les salariés.

Avis pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômes suivants:

Intitulé du diplôme	A compter de l'année civile	Jusqu'à la fin de l'année civile
Ingénieur généraliste - General Engineering	2026	2031
Ingénieur des procédés	2026	2031
Ingénieur en informatique	2026	2031

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 9 juillet 2025,

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 10 septembre 2025.

La présidente
Claire PEYRATOUT

